Documents composant le dossier de candidature à la mobilité internationale

Les candidats au départ doivent présenter un dossier comprenant les documents suivants :

- **une fiche de candidature** classant les trois destinations choisies ;

- **un portfolio relié** de format A4 paysage ou A4 portrait comportant au moins dix photographies ou photocopies de travaux personnels. Une couverture neutre fournie par le Service Relations et Partenariats internationaux rendra le dossier anonyme ;

- **une lettre de motivation anonyme** et intégrée au portfolio, présentant les objectifs poursuivis en participant au programme d'échange ;

- **un certificat de connaissance en langue étrangère** signé par un professeur de langue de l'école. Les certifications officielles (TOEIC, TOEFL, Cambridge, IELTS et Cervantès) sont également acceptées.

- pour les étudiants arrivés par équivalence, **les relevés de notes des années précédentes** doivent également être fournis.